DREES / DMSI

UEL

Unité des Enquêtes en Ligne



Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Complément au manuel d’utilisation : le rôle de contrôle des DRJSCS/DJSCS

Enquêtes Écoles de formation sanitaires et sociales

Collecte 2014

Ministère de la Santé
[Version octobre 2014]



SOMMAIRE

Vis-à-vis de la saisie des données collectées sur le site de collecte, les DRJSCS/DJSCS[1] ont un double rôle d'aide aux établissements et de contrôle du déroulement de la collecte et de la qualité des données saisies. Ce document détaille les possibilités de contrôle des DRJSCS via leur compte sur le site de collecte.

1. Quelques rappels et consignes au préalable

1.1. Accès aux données des écoles et formations de votre région

Les DRJSCS ont la possibilité d'accéder en consultation aux formations de leur région dès lors qu'un établissement a commencé sa saisie. L'état « saisie en cours » signifie que l'établissement n'a pas validé ses données mais qu'il a commencé la saisie. A ce stade de la collecte il est possible que l'établissement ait conscience des données manquantes et s'apprête à les corriger.

A partir de l'état « validé école », l'établissement n'a plus la main sur ses données, c'est à ce moment que vous pouvez commencer à effectuer vos contrôles et corrections puis la validation régionale du questionnaire. Les fiches de synthèse et cumuls ne sont aussi accessibles qu'à l'état "validé école". Après validation (= état "validé région"), vous aurez accès aux données seulement en consultation.

Les fiches des écoles (IDET1) ne sont pour leur part données qu'à titre informatif, en consultation, et ne sont pas à valider (elles apparaissent dès l'ouverture de la collecte à l'état "validé région").

1.1.1. A quelles données avez-vous accès lorsque vous vous connectez sur une formation ?

Les données disponibles en accédant à l'observation sont de trois types. Les informations remplies par le répondant, les fiches de synthèse qui comptent les fiches individuelles selon différentes modalités et le tableau suivi école, qui compte le nombre de fiches individuelles saisies par rapport au nombre d'élèves déclarés sur IDFOR.

1) Les bordereaux renseignés par l'établissement



[1] Par souci de lisibilité nous ne mentionnerons plus que les « DRJSCS », le rôle des « DJSCS » étant identique.

Se connecter à une formation donne immédiatement accès aux bordereaux remplis par l'établissement :

-IDFOR2/IDFOR3 : le bordereau d'identification de la formation
-TA2E/TA3E : le bordereau des effectifs dans l'établissement
-TA2D/TA3D : le bordereau des diplômés dans l'établissement
-TA2S/TA3S : le bordereau de la sélection à l'entrée de l'établissement
-TA2A/TA3A : le bordereau des interruptions en formation

Vous n'avez par contre pas accès aux bordereaux des fiches individuelles des étudiants. Ces fiches n'étant pas anonymisées, seuls les établissements y ont accès.

2) Les tableaux de synthèse des fiches étudiants

Pour pallier à l'absence de visibilité sur les fiches individuelles, le site permet de faire apparaître des fiches de synthèses qui comptent ces fiches et les classent suivant certaines variables. Ces fiches de synthèses sont accessibles après s'être connecté sur une observation en allant dans le menu « bordereaux » et en choisissant « Synthèse ». Deux tableaux de synthèses sont alors accessibles :

-FSAN1/FSOC1/FSPE1 (synthèse des effectifs) :
Ce tableau de synthèse classe les fiches individuelles par année d'étude, sexe, allégement de scolarité et nationalité.

-FSAN2/FSOC2/FSPE2 (synthèse des aides financières) :
Ce tableau de synthèse classe les fiches individuelles par niveau d'étude et aides financières reçues. Attention le total de ce tableau compte les aides financières et non le nombre d'étudiants. Ainsi un étudiant recevant 2 aides financières sera compté 2 fois dans le total.

-FSAN3/FSOC3/FSPE3 (synthèse du statut des étudiants)
Ce tableau de synthèse classe les fiches individuelles par année d'étude, et par statut (élève, étudiant, salarié etc…).

3) Le tableau Suivi École*

Pour Social, comptage des fiches par rapport à IDFOR2.
Pour Santé : selon le groupe 02 ou 03, comptage des fiches par rapport à IDFOR2 ou IDFOR3.

* Suivi École est accessible par le menu **Outils/Suivi école**, à condition de s'être déjà connecté sur une formation, ou sur une école. Dans ce dernier cas, le tableau affichera les comptages des fiches de toutes les formations rattachées à cette école, dès lors qu'elles ont des fiches saisies sur l'année en cours.

1.1.2. A quelles données avez-vous accès lorsque vous sélectionnez plusieurs formations ?

Vous avez la possibilité par le menu **Recherche** de sélectionner plusieurs formations à la fois. Les informations disponibles sont alors de deux types :

Les bordereaux de cumuls des tableaux agrégés renseignés par les formations :
Pour Social : les cumuls des tableaux agrégés CTA2D, CTA2E, CTA2S, CTA2A ;
Pour Santé : selon les groupes 02 ou 03, les cumuls des tableaux agrégés CTA2D, CTA2E, CTA2S, CTA2A, CTA3D, CTA3S, CTA3E, CTA3A.

Les tableaux de synthèse cumulés sur plusieurs formations :
Pour Social : les fiches de synthèse FSOC1, FSOC2 et FSOC3.
Pour Santé : selon les groupes 01 ou 02, les fiches de synthèse FSAN1, FSAN2, FSAN3, FSPE1, FSPE2, FSPE3.
Vous devez obligatoirement **sélectionner séparément les formations du groupe 02 et celles du groupe 03 du secteur sanitaire** afin d'obtenir les synthèses correspondant à ces groupes.

Attention, selon la taille de votre demande, c'est-à-dire le nombre de formations sélectionnées, votre traitement peut s'effectuer en batch de nuit et être disponible seulement le lendemain matin. Pour accéder au résultat, il faut cliquer sur le menu **Outils/État des demandes de cumuls et synthèses**.

1.2. Quand pouvez-vous contrôler les données d'une formation ?

Les comptes DRJSCS permettent d'accéder aux formations de sa région à partir du moment où les répondants ont commencé la saisie (état « saisie en cours »). Il n'est pas possible de contrôler les établissements dans l'état « non saisi », qui n'ont de toute façon pas commencé l'enquête.

Il est possible d'accéder aux observations dans l'état « saisie en cours » - ce qui signifie qu'elles n'ont pas validé leur saisie des établissements. A ce stade de la collecte il est possible que l'établissement ait conscience des données manquantes et s'apprête à les corriger. Vous pouvez consulter la liste des erreurs à ce stade.

A partir de l'état « validé école », l'établissement n'a plus la main sur ses données ; c'est le moment où vous pouvez effectuer vos contrôles.

1.3. Possibilité de saisir les données à la place d'une école

Si une école ne peut pas saisir ses données par Internet, vous aurez la possibilité de le faire à sa place, après en avoir fait la demande auprès des responsables des enquêtes à la DREES.

Après accord des bureaux concernés, le DMSI vous attribuera un nouveau compte qui vous donnera accès seulement à l'école demandée avec des droits identiques (si vous souhaitez pouvoir saisir une autre école, la procédure sera la même : le DMSI vous donnera les droits sur cette nouvelle école, sur le compte qui vous aura été donné précédemment).

1.4. Restitutions des données

Vous aurez la possibilité de faire des restitutions de données des écoles et des formations à partir de l'état "Saisie en cours" : Impression, Export Excel, Cumul et Synthèse.

Vous pourrez exporter les fichiers csv contenant les données de vos formations (hormis les fiches individuelles), dès lors que les formations seront à l'état « Validé école ».

Le fonctionnement des fonctionnalités Impression, Export Excel, Cumul, Synthèse, Exportation et Extraction est décrit dans le manuel d'utilisation général.

2. Les fonctionnalités réservées aux DRJSCS

2.1. Annulation de validation

Les écoles qui auront validé leur(s) formation(s) auront accès aux données seulement en consultation.

Les DRJSCS ont accès à la fonctionnalité de dévalidation, qui leur permet de redonner la main aux écoles afin qu'elles complètent leurs données sur leur(s) formation(s).

2.1.1. Annulation de validation sur une seule école ou une seule formation

Pour pouvoir dévalider une formation, vous devez être connecté sur la formation. Choisissez ensuite "Annulation d'une validation" dans le menu "Outils".

Une page vous informe de l'état actuel de la formation et de l'état qu'elle aura après la dévalidation.

Cliquez sur "Dévalider" : une fenêtre vous indique que la modification a été effectuée et la page vous indique le nouvel état de la formation.

2.1.2. Annulation de validation sur une école ou/et plusieurs formations

Dans le menu recherche, recherchez l'école et ses formations, en remplissant la case FINESS. Sélectionner les formations que vous souhaitez dévalider, puis cliquez sur le bouton "Dévalider".

Une page vous informe de l'état actuel des formations et de l'état après dévalidation.

Cliquez sur "Dévalider" : la page vous indique le nouvel état des formations.

2.2. L'export de la liste

Cette fonctionnalité vous permet d'obtenir un fichier csv (à extraire d'un zip) contenant l'état d'avancement de la saisie des écoles et/ou formations ("non saisi", "saisie en cours", "validé école" et "validé région"), la provenance des données (internet, SI-import csv) et toutes les données d'identification des écoles et/ou formations (adresse, nom du gestionnaire, téléphone…).

Lancez une recherche de votre choix, par exemple, une recherche sur la région. Puis cliquez sur le bouton "Exporter la liste". Le fichier zip généré contient toutes les observations de la recherche.

2.3. Suivi et Statistiques

Les DRJSCS ont deux fonctionnalités qui leur permettent d'effectuer des suivis : la fonctionnalité "Suivi" et la fonctionnalité "Statistiques".

2.3.1. Suivi

Choisissez "Suivi" dans le menu "Outils". Vous pouvez choisir de faire un suivi de la formation en cours ou sur des critères tels que région ou groupe.

Vous obtenez un tableau recensant le nombre de bordereaux saisis et d'erreurs ainsi que les pourcentages d'erreurs sur les observations.

Suivi des enquêtes
Nombre de résultat(s): **3**

Etablissement-Formation	Nom	Région	Discipline	Nb de bordereaux saisis	Total Incohérences	Nb Bloquantes	% total	Nb Non Bloquantes	% comm	% total
010003549_414	Formation diplôme d'Etat infirmier	82	414	5	**0**	0	0,00	0	0,00	0,00
010003549_415	Formation diplôme d'Etat sage-femme	82	415	113	**2**	0	0,00	2	50,00	100,00
010003549_419	Formation diplôme d'Etat aide-soignant	82	419	5	**0**	0	0,00	0	0,00	0,00
	Total de la page			**123**	**2**	**0**	*	**2**	*	*

2.3.2. Statistiques

Choisissez "Statistiques" dans le menu "Outils".

Vous pouvez choisir une ou plusieurs régions et cocher la case répartition par groupe, puis cliquez à gauche sur l'option « Région ».

Vous obtenez un tableau restituant le nombre d'observations par états, pour la ou les régions sélectionnées. Le questionnaire des observations DRJSCS, du groupe 10 (cf ci-dessous § 4) est également pris en compte par les statistiques, pour le secteur sanitaire uniquement.

Statistiques sans répartition par groupe :



POITOU-CHARENTES	Total	
	Nb	%
Non attendu	0	
Total attendus	37	100,00 %
Non saisi	36	97,30 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	1	2,70 %
Validé région	0	0,00 %
Validé DREES	0	0,00 %

Haut de la page

Statistiques avec répartition par groupe :

POITOU-CHARENTES	Total	
	Nb	%
Groupe 01		
Non attendu	0	
Total attendus	11	100,00 %
Non saisi	11	100,00 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	0	0,00 %
Validé région	0	0,00 %
Validé DREES	0	0,00 %
Groupe 02		
Non attendu	0	
Total attendus	23	100,00 %
Non saisi	23	100,00 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	0	0,00 %
Validé région	0	0,00 %
Validé DREES	0	0,00 %
Groupe 03		
Non attendu	0	
Total attendus	2	100,00 %
Non saisi	2	100,00 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	0	0,00 %
Validé région	0	0,00 %
Validé DREES	0	0,00 %
Groupe 10		
Non attendu	0	
Total attendus	1	100,00 %
Non saisi	0	0,00 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	1	100,00 %
Validé région	0	0,00 %
Validé DREES	0	0,00 %
Total		
Non attendu	0	
Total attendus	37	100,00 %
Non saisi	36	97,30 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	1	2,70 %
Validé région	0	0,00 %
Validé DREES	0	0,00 %

3. Quels contrôles pouvez-vous effectuer ?

3.1. Contrôles de cohérence au sein d'un même bordereau (contrôles intra-bordereaux)

- Le nombre de nouveaux inscrits doit être inférieur au nombre total d'inscrits dans le tableau TA2E/TA3E.
- Le nombre d'élèves étrangers inscrits doit être inférieur au nombre total d'inscrits dans le bordereau TA2E/TA3E.

3.2. Contrôles de cohérence entre plusieurs bordereaux (contrôles inter-bordereaux)

- Le nombre d'étudiants inscrits indiqué dans le tableau IDFOR2/IDFOR3 doit être le même que celui indiqué dans le tableau TA2E/TA3E.
- Le nombre d'étudiants diplômés indiqué dans le bordereau IDFOR2/IDFOR3 doit être le même que celui indiqué dans le bordereau TA2D/TA3D
- Sauf situation atypique, le nombre d'étudiants diplômés (bordereau TA2D/TA3D) doit être du même ordre de grandeur que celui d'inscrits en dernière année d'étude (TA2E/TA3E)
- Sauf situation atypique, le nombre de candidats reçus aux épreuves de sélection (TA2S/TA3S) doit être du même ordre de grandeur que celui des nouveaux inscrits (TA2E/TA3E)
- Le nombre d'étudiants ayant interrompu la formation (TA2A/TA3A) doit être inférieur au nombre d'étudiants inscrits (bordereau TA2E/TA3E)

3.3. Contrôles de cohérence entre les bordereaux et les fiches étudiants

- Le nombre d'inscrits dans le bordereau TA2E/TA3E et le nombre de fiches saisies doit être le même à +/- 10%[2].

  Il est possible que le nombre de fiches individuelles saisies soit –à quelques fiches près- plus petit que le nombre d'étudiants annoncés. S'il est bien sûr préférable d'avoir une égalité parfaite entre ces deux nombres, il est courant que l'établissement ne parvienne pas à récupérer les données d'une partie de ses étudiants.

[2] Depuis 2011, un contrôle prévient les établissements quand la différence est supérieure à 10%. Ce contrôle n'est cependant pas bloquant.

Exemple de cas où les fiches de synthèses permettent de déceler une erreur dans la saisie de l'établissement :

Le bordereau IDFOR2 de l'établissement :

Identification | Accueil | Bordereaux | Recherche | Outils | Publication | Aide |

IDFOR2 - Identification de la formation — **Observation :** _414 - Form Infirmier

Enregistrer sans contrôles — Enregistrer avec contrôles — Copie d'écran

Bordereau Obligatoire

Informations sur la discipline

Raison sociale	A1	Form Infirmier
Identifiant de la formation	A2	
Code de la formation	A3	414
Libellé de la formation	A4	Formation diplôme d'Etat infirmier
FINESS de rattachement	A5	
Statut juridique de l'établissement	B1	
Département	A6	
Région	A7	
Nombre total d'étudiants inscrits en 2010[1]	A8	175
Nombre total d'étudiants diplômés en 2010	A9	53
Quota ou capacité en 2010	A10	175

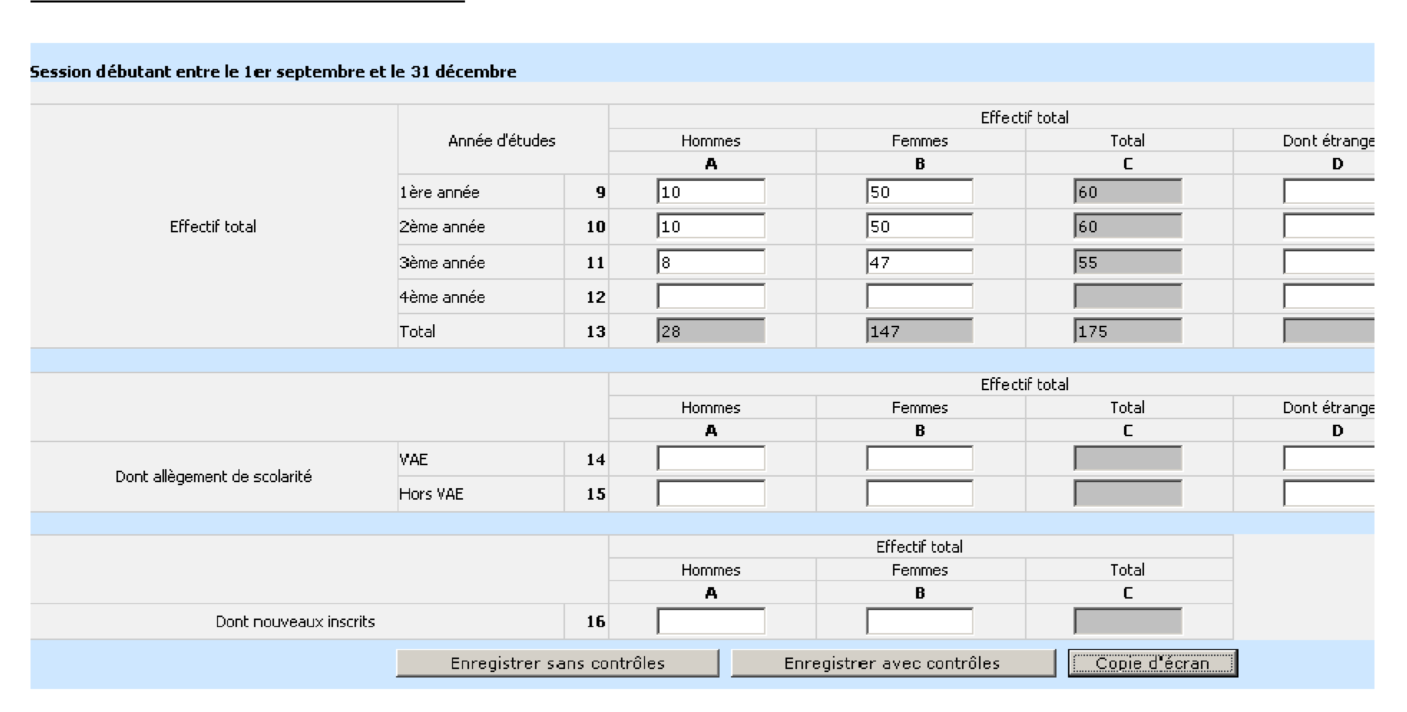
[1] toutes années d'études confondues y compris les redoublants

Informations sur le gestionnaire de la discipline

Nom	A11	
Téléphone	A12	
Fax	A13	
E-mail	A14	

Enregistrer sans contrôles — Enregistrer avec contrôles — Copie d'écran

Le tableau TA2E de l'établissement :



Session débutant entre le 1er septembre et le 31 décembre

	Année d'études		Effectif total Hommes A	Femmes B	Total C	Dont étrange D
Effectif total	1ère année	9	10	50	60	
	2ème année	10	10	50	60	
	3ème année	11	8	47	55	
	4ème année	12				
	Total	13	28	147	175	

			Effectif total Hommes A	Femmes B	Total C	Dont étrange D
Dont allègement de scolarité	VAE	14				
	Hors VAE	15				

		Effectif total Hommes A	Femmes B	Total C
Dont nouveaux inscrits	16			

Enregistrer sans contrôles — Enregistrer avec contrôles — Copie d'écran

<u>Le tableau de synthèse des fiches individuelles :</u>

Session débutant entre le 1er septembre et le 31 décembre

	Années d'études	Effectif total			Dont			
		Hommes	Femmes	Total	Français	UE	Autres	Non réponse
Effectif total	1ère année	0	1	1	1	0	0	0
	2ème année	7	53	60	59	1	0	0
	3ème année	10	48	58	58	0	0	0
	4ème année	0	0	0	0	0	0	0
	Total	17	102	119	118	1	0	0

		Effectif total			Dont			
		Hommes	Femmes	Total	Français	UE	Autres	Non réponse
Dont Allègement de scolarité	VAE	0	0	0	0	0	0	0
	Hors VAE	0	0	0	0	0	0	0

	Années d'études	Effectif total			Dont			
		Hommes	Femmes	Total	Français	UE	Autres	Non réponse
Dont redoublants	1ère année	0	1	1	1	0	0	0
	2ème année	1	4	5	5	0	0	0
	3ème année	0	1	1	1	0	0	0
	4ème année	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	6	7	7	0	0	0

	Hommes	Femmes	Total
Total nouveaux inscrits	1	1	2

Copie d'écran | Retourner à la sélection

1ère observation : le nombre d'étudiants inscrits renseigné dans le tableau IDFOR2 est cohérent avec le nombre d'étudiants inscrits dans le tableau TA2E

2ème observation : dans le tableau de synthèse des fiches individuelles, on ne retrouve qu'un étudiant inscrit en première année. Il s'agit d'une redoublante ➔on comprend que l'établissement n'a pas saisi les fiches de ses premières années et qu'il s'est contenté de mettre à jour les fiches présentes dans son historique : il faut le recontacter.

3.4. Autres contrôles de cohérence

*Les aides financières comptabilisées dans la fiche de synthèse FSAN2/FSOC2, doivent être cohérentes avec le type d'établissement : la promotion professionnelle hospitalière ne permet pas de devenir sage-femme par exemple.

*Tous les établissements ne permettent pas à leurs étudiants d'obtenir des allégements de scolarité (comptabilisés dans le tableau TA2E/TA3E et dans la fiche de synthèse FSAN1/ FSOC1).

*Si vous avez exploité les données de l'année précédant l'enquête, vous pouvez vérifier la cohérence entre l'année de l'enquête et l'année précédant l'enquête.

4. Bordereaux spécifiques à remplir par les DRJSCS

En plus des données remplies par les écoles, un bordereau TA2C, sur les diplômés par équivalence au Diplôme d'État d'aide soignant, est à remplir par les DRJSCS pour le secteur sanitaire uniquement. Ce bordereau constitue le questionnaire d'une observation DRJSCS par région. Ces observations DRJSCS correspondent au groupe 10.

Vous pouvez y accéder via le menu "Recherche" en sélectionnant « DRJSCS » dans la case "Nature" et le code adéquat dans la case "Région". Il faudra ensuite cliquer sur le résultat obtenu : DRSANXX pour le site de collecte santé 2014, où XX est le code de votre région.

Remarque : votre questionnaire est à l'état "validé école" mais le bordereau est bien vide de données. Il vous faudra donc le compléter.